

DEVENEZ PARTENAIRE



SAISON 2025/2026

Présence de votre logo sur le programme et dans le bandeau partenaire diffusé dans la retransmission de l'évènement

Invitations VIP aux rencontres du Championnat de France PRO et Coupe d'Europe

Promotion des produits et services de votre entreprise auprès des adhérents du club et des spectateurs

Présence de votre logo sur supports com du club (Site Internet, affiches des rencontres PRO, communiqués ...)

Présence de votre logo sur le panneau des partenaires

Présence d'un panneau publicitaire de votre entreprise dans l'équipement sportif « La Raquette » *

Organisation d'une animation tennis de table pour les salariés de votre entreprise

Présence de votre logo sur les maillots des équipes PRO du club

Présence de sportifs de SDTT93 lors d'un évènement organisé par l'entreprise



1 000 €



6 000 €



12 000 €



à partir de 20 000 €



Pour l'évènement



12 000 €



12 000 €



Pour l'évènement



Pour l'évènement



* Coût de fabrication à la charge du partenaire

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Le mécénat est un dispositif permettant à une entreprise de verser un don, sous forme d'aide financière ou matérielle, à un organisme ou une association pour soutenir une œuvre d'intérêt général.

En contrepartie, elle peut bénéficier d'une déduction fiscale. Ce dispositif fait l'objet d'une convention entre les deux parties.

Déduction Fiscale : 60% sur le montant de l'IS dans la limite d'un plafond de 0,5% du chiffre d'affaires H.T. Possibilité de report des dépassements sur 5 exercices.

Exemple : un don de 8 000 € permet une économie de 4 800 € sur le montant de votre impôt sur les sociétés.